



HEBDO

Une "conférence" sur la santé au travail et les conditions de travail annoncée dès mars 2025 par Astrid Panosyan-Bouvet

La ministre Astrid Panosyan-Bouvet, sortant de l'Elysée le 15 janvier 2025.

Au lendemain de la déclaration de politique générale de François Bayrou devant les députés, qui a notamment dit vouloir un "conclave" des partenaires sociaux sur les retraites, la ministre du travail précise les intentions. Elle veut par ailleurs sortir d'un débat sur l'absentéisme pour "voir comment [...] les conditions de travail [...] favorisent ou non la question de la santé et du bien-être au travail".

"Je souhaite que l'on ouvre une concertation sur le travail et les salaires qui reviendra sur la qualité de la vie au travail, sa rémunération et son sens", a annoncé François Bayrou lors de sa déclaration de politique générale prononcée mardi 14 janvier 2025 devant l'Assemblée nationale. Le premier ministre a ajouté souhaiter que cette concertation permette d'aborder "la question de la santé au travail, de la prévention et de la prise en charge des arrêts de travail".

Invitée hier matin sur France Info, la ministre du travail a précisé que, sur la santé au travail et les conditions de travail, *"le projet est de lancer une conférence au mois de mars avec les partenaires sociaux, les chercheurs, une comparaison aussi avec l'Allemagne... pour proposer des solutions"*. Astrid Panosyan-Bouvet dit vouloir sortir d'un débat qui tourne autour des jours de carence et de l'absentéisme, afin de *"voir comment est-ce qu'aujourd'hui les conditions de travail, la santé au travail, la médecine, la prévention, les organisations de travail, les pratiques managériales, favorisent ou non la question de la santé et du bien-être au travail"*.

Pénibilité : sans "totem" ni "tabou" ?

La question de la pénibilité du travail va elle aussi revenir sur la table, puisque le chantier de la réforme des retraites sera rouvert dès ce vendredi : François Bayrou devrait présider une première réunion des partenaires sociaux à Matignon, *"pour fixer, précisément, les règles du jeu"*, indique Astrid Panosyan-Bouvet. La veille, le chef du gouvernement a expliqué vouloir un *"conclave"* entre les partenaires sociaux, qui auront trois mois pour s'accorder sur une *"voie de réforme nouvelle, sans aucun totem et sans aucun tabou, pas même l'âge de la retraite"*, tant que l'équilibre financier du système est respecté.

La soutenabilité financière des retraites est une exigence qu'il peut être difficile d'objectiver, selon les éléments que l'on considère. Le gouvernement remet en cause les travaux du COR (conseil d'orientations des retraites) – même si la ministre du travail s'en est défendue sur France Info – et va charger la Cour des comptes d'une *"mission flash"*.

Avec un "garant de la négociation"

Les travaux entre les partenaires sociaux seront animés par un *"expert du sujet"* a annoncé Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, actant une tentative d'éloigner le débat du champ politique. Ce sera *"un tiers"*, confirme Astrid Panosyan-Bouvet, soit *"un expert"*, soit *"un garant de la négociation"*, *"quelqu'un qui puisse créer et susciter la confiance des syndicats et du patronat"*, indiquant mercredi matin qu'elle leur a déjà demandé de lui *"soumettre quelques noms"*.

La ministre du travail estime qu'il y a des possibilités *"d'améliorations sur la question de la pénibilité"*. Début octobre, là encore sur le plateau de France Info, et alors qu'elle faisait partie du gouvernement Barnier, elle reconnaissait des *"sujets d'anxiété"* dans la réforme des retraites, à commencer par la pénibilité. *"Allonger de deux années pour des questions d'équilibre des régimes par répartition absolument indispensables, c'est anxiogène quand on a le sentiment [...] que passé 50-55 ans, on n'a plus tout à fait sa place dans le monde du travail"* et alors que, selon elle, *"un tiers des personnes qui ont aujourd'hui entre 51 et 59 ans exercent des métiers que l'on dit pénibles"*.

Élodie Touret

<https://www.actuel-hse.fr/content/une-conference-sur-la-sante-au-travail-et-les-conditions-de-travail-annoncee-des-mars-2025>